



# Motion du conseil des maîtres

## Mesure de réouverture des écoles dans le cadre de l'épidémie de Covid-19

A Madame XXXXXXXX,

*Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Creil.*

Nous, enseignants de l'école Maternelle XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX réunis en conseil de maîtres le XXXXXXXX, avons pris connaissance du protocole sanitaire qui doit s'imposer à nos pratiques dans le contexte de réouverture des établissements scolaire du 11 mai 2020 en pleine crise d'épidémie de virus Covid-19.

Si nous entendons et comprenons le bien fondé et l'absolue nécessité des différentes mesures et dispositions sanitaires à prendre pour limiter, sinon éviter, tout risque de contamination, nous ne pouvons que constater que l'application de ce protocole est incompatible avec la tenue d'une vie de classe et la mise en œuvre des apprentissages de la maternelle.

Car la didactique de l'école maternelle se fonde sur les trois piliers que sont la socialisation, les interactions langagières et la manipulation en toute occasion – le tout dans un climat de bienveillance et de souci particulier du bien-être psychoaffectif des enfants.

Et donc, dans notre contexte de l'accueil de jeunes enfants en école, ce protocole qui conditionne les pratiques pédagogiques à des mesures de distanciation physique, d'individualisation des positions/activités/matériel ou encore des mesures de contention physique des corps est totalement inapplicable en ce sens qu'il met à bas tout ce qui fonde l'école maternelle et l'épanouissement des enfants en son sein.

Parce que cela implique un appauvrissement considérable des situations d'apprentissages du fait de l'individualisation et de l'impossibilité d'avoir un usage sans risques de l'essentiel du matériel de nos classes et pire, des interactions de proximité si vitales pour les jeunes enfants de 2 à 6 ans.

Parce que cela implique d'imposer une contrition physique et un nombre d'interdit inconcevables qui feraient violence à la majorité des jeunes enfants de 2 à 6 ans.

Parce que cela place le contexte de l'accueil scolaire dans un climat psychoaffectif anxiogène pour les enfants - qui plus est au sortir d'une période de confinement qui n'est pas non plus des plus rassurante (si ce n'est que dans la majorité des cas elle se vit au sein du foyer et dans un cadre affectif plus sécurisé).

Pour ces raisons essentielles et bien d'autres encore, nous ne pouvons faire école avec ces contraintes – car nous redoutons que la somme de ces contraintes ne devienne maltraitante pour des jeunes enfants de 2 à 6 ans.

A cela s'ajoute qu'après sondage, l'immense majorité des familles de l'école exprime elle aussi des craintes quant à la reprise d'un accueil scolaire dans ce contexte d'épidémie et, puisque le gouvernement leur en laisse le choix et la responsabilité, elles ne souhaitent pas scolariser leurs enfants dans ces conditions qui leurs sont largement médiatisées par voie de presse depuis une semaine.

Pourtant, en tant que professionnels, nous n'avons pas d'autre souhait que de refaire école. N'ayant pas fait classe et vus nos élèves depuis le 14 février dernier, sommes tous frustrés et insatisfaits de cette fracture scolaire qui se creuse, de cette année scolaire saccagée du fait de l'épidémie.

Alors c'est en conscience professionnelle et avec notre envie intacte de faire école du mieux que nous pouvons et avec le moins de violence pour nos élèves que nous avons décidé de ne pas organiser d'accueil « à tout prix » au sein de notre école et qu'en attendant le rétablissement d'une situation sanitaire ne nécessitant pas tant de contraintes violentes pour les enfants nous proposerons au cas par cas aux familles des situations d'apprentissages concertées ensemble à réaliser à la maison.

Pour cela nous proposerons à la fois des contenus « à distance » tels que ceux que nous pratiquons durant le confinement mais nous proposerons également aux familles qui le souhaitent des temps de rencontres individuelles sur l'école pour échanger, transmettre et co-construire des activités et situations d'apprentissages adaptées à leurs enfants et autant que faire se peut à leur contexte matériel.

Ces temps de rencontre seront bien évidemment menés dans le cadre du protocole sanitaire : dans le plus grands respect des gestes barrière et des mesures de prévention, circulation, nettoyage et désinfection. Nous allons travailler dès ce jour à en établir les modalités que nous ne manquerons pas de vous transmettre si vous le souhaitez.

Ce ne sera pas l'école qui nous manque tant.

Mais cela restera un petit peu d'école pour tous – bienveillante et à l'écoute des enfants et de leurs besoins.

Motion adoptée à l'unanimité.

Fait à XXXXXX le XXXX mai 2020.

Pour le conseil des maîtres,  
XXXXXXXXXXXX  
XXXXXXXXXXXX